

PROJET PÉDAGOGIQUE ACM JEAN JACQUES ROUSSEAU ELEMENTAIRE VACANCES TOUSSAINT 2024

1.



Présentation du territoire

- 1.1 Situation démographique
- 1.2 Public concerné

2. Présentation

2.1 l'ACM Jean Jacques Rousseau

2.1.A Les Moyens

2.2 Présentation de l'organisateur

3. Détails des caractéristiques des vacances de l'ACM

3.1 Émergence du projet et objectifs pédagogiques

3.2 Journée type

3.3 Accueil, sécurité

3.4 Présentation des différents prestataires / partenaires

3.5 Les transports

3.6 Les enfants en situation de handicap et les différents PAI

4. Équipe et bilans

4.1 Présentation de l'équipe pédagogique

4.2 Les missions du directeur et du directeur adjoint

4.3 Les missions de l'animateur

4.4 Rôles de L'AAI

4.5 Présentation du bilan

5. Annexes

1. Présentation du territoire

1.1 Situation démographique de la ville

Située dans le sud de la France près de Toulon avec une superficie d'environ 22 km², la Seyne sur mer fait office de seconde ville la plus peuplée du var avec en 2021 62 763 habitants selon les sources de l'INSEE. La Seyne sur mer possède plusieurs points d'intérêts incontournables tel que le Parc de la Navale, Les Sablettes, La forêt de Janas ainsi que ses plages et d'autres endroits ce qui en fait un endroit très prisé des touristes durant les périodes de vacances en particulier l'été.

1.2 Présentation du public concerné

Dans ces 62 763 habitants le public susceptible d'être amené à fréquenter nos centres de loisir est de 15 % selon les chiffres de l'INSEE. Nous devons donc être à même de pouvoir répondre à cette demande du mieux possible

En ce qui nous concerne, le public accueilli est âgé de 6 à 12 ans. Les enfants de cette tranche d'âge se trouvent dans une phase de développement appelée la latence. Plusieurs développements surviennent à ce moment de la vie de l'enfant :

1. Développement physique qui consiste à développer la croissance corporelle ainsi que la motricité de l'enfant de manière générale
2. Développement cognitif qui consiste à développer la mémoire la pensée et la curiosité
3. Développement émotionnel qui consiste comme son nom l'indique à développer les émotions de manière très globale
4. Développement social qui permet de développer la relation avec les autres ou alors l'identité propre de l'enfant
5. Développement moral qui va lui permettre de prendre conscience des règles qui l'entourent ainsi que sa responsabilité suivant les situations
6. Développement du langage qui va consister à lui faire prendre conscience des mots employés ainsi que de la façon de parler

Nous devons donc à travers nos axes pédagogiques permettre à l'enfant de développer toutes ces phases qui sont cruciales pour son avenir. Nous verrons plus tard comment nous allons mettre en place des actions qui le permettront

2. Présentation

2.1 ACM Jean Jacques Rousseau Primaire

Le centre de loisir Jean Jacques Rousseau Primaire est situé au 1019 avenue Pierre Auguste Renoir 83500 La seyne Sur Mer. Nous accueillons un public primaire de 6 a 12 ans dans des locaux à notre disposition repartis comme ceci :

- 3 salles d'activités
- 1 stade de foot
- Une cour de récréation
- Une petite prairie
- Un potager
- 2 blocs de toilettes

Nous sommes aussi à proximité de certains endroits clés de la ville tels que :

- Les Sablettes
- La foret de Janas
- Le domaine de Fabregas
- La prairie
- Le stade Squilacci
- Le gymnase Sauvat

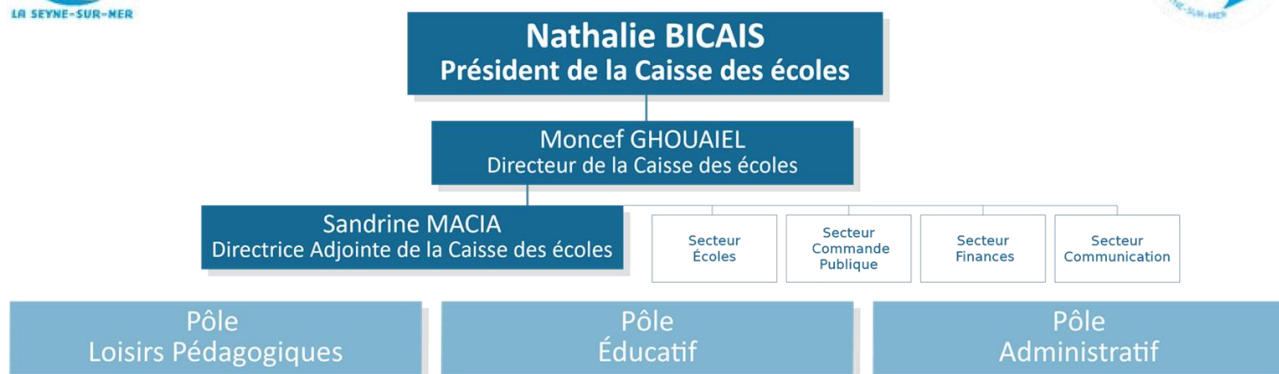
2.1.A Les moyens

Pour mener a bien nos missions, nous avons un budget mis a notre disposition qui doit être étaler et fragmenter par « postes » comme par exemple : le matériel, les prestataire extérieurs, de l'alimentaire.

Nous avons aussi une billetterie prévue que l'on doit repartir sur l'année avec différents partenaires de la caisse des écoles

2.2 Présentation de l'organisateur

La caisse des écoles a été créer le 30 décembre 1947 par délibération municipale. Celle ci est composé comme ceci :



La caisse des écoles a comme missions principales concernant les centre de loisirs :

- ✓ Organiser les accueils collectifs de mineurs périscolaire du mercredi ;
- ✓ Organiser les accueils collectifs de mineurs extrascolaires des petites vacances scolaires ;
- ✓ Organiser les accueils collectifs de mineurs extrascolaires pendant la période estivale ;
- ✓ Organiser des sorties avec les familles ;
- ✓ Organiser des séjours avec hébergements ;
- ✓ Participer à la formation des stagiaires dans le domaine de l'animation en collaboration avec le Service Départemental à la Jeunesse, à Engagement et aux Sports (SDJES) et les organismes de formation ;
- ✓ Participer aux évènements et animations organisés par la Commune ;
- ✓ Organiser l'accueil des enfants présentant un trouble de la santé.

Elle a aussi en charge la rédaction du projet éducatif de la ville qui va nous permettre de nous appuyer dessus pour les différents projets pédagogiques que nous devons fournir

3. Détails des caractéristiques des vacances de l'ACM

3.1 Émergence du projet

Pour ces vacances nous avons pris la décision d'innover avec le choix fait de laisser 3 thèmes au choix à chaque groupe (4 pour le groupe des grands). Nous en sommes arrivés à prendre cette décision car nous nous sommes rendu compte que suivant les thèmes choisis pour les vacances, certains groupes ont du mal à ce l'approprier en raison de plusieurs critères tels que l'âge, l'inspiration etc....

Les objectifs pédagogiques définis pour les séjours de la Toussaint sont choisis en fonction des objectifs éducatifs de la caisse des écoles

Le choix des thèmes ci dessous sont basés sur des objectifs généraux établis par la caisse des écoles via leur projet d'établissement, nous en avons choisis certains pour assurer un lien et une cohérence :

Accession de l'enfant et du jeune à l'autonomie :

- Développer l'apprentissage de la responsabilité et de l'autonomie en proposant à chaque enfant des responsabilités à sa mesure dans un cadre collectif et de bien-être
- Favoriser l'autonomie progressive et la responsabilisation par la dynamique de l'apprentissage et de l'éducation

Épanouissement physique, intellectuel, moral et social de l'enfant :

- Inciter et développer la créativité et l'épanouissement de chaque enfant par la découverte de pratiques variées
- Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances
- Favoriser l'acquisition de savoirs techniques et l'accès à la culture et la connaissance
- Instaurer le respect entre individus en favorisant les actions intergénérationnelles, de solidarité, de mixité et de vivre ensemble
- Développer les actions familles.

Voici donc le tableau laissé aux animateurs avec les thèmes proposés ainsi que les objectifs pédagogiques choisis en fonction :

THÈMES PETIT	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
MON ESPACE DANS LE CENTRE	- Développer l'ingéniosité des enfants - Développer l'esprit critique des enfants - Favoriser le côté artistique de l'enfant
MON SUPER HÉROS	- Développer l'imaginaire de l'enfant - Développer l'esprit créatif des enfants
LES TRÉSORS PERDUS	- Développer l'esprit d'équipe des enfants - Favoriser la réflexion des enfants à travers des épreuves - Favoriser l'entraide des enfants
THÈMES MOYEN	
A LA DÉCOUVERTE DU MONDE	- Favoriser la découverte de différentes cultures du monde - Développer la curiosité de l'enfant
VOYAGE DANS LE TEMPS	- Développer la connaissance de l'enfant de différentes époques qui font partie de l'histoire - Sensibiliser les enfants aux modes de vie d'autrefois - Encourager les enfants à imaginer et créer des costumes ou accessoires d'époques
L'ART DANS TOUTES CES FORMES	- Sensibiliser les enfants aux différentes formes d'art - Développer l'expression personnelle à travers des activités artistiques - Sensibiliser les enfants aux multiples formes d'art
THÈMES GRAND	
RETOUR AUX SOURCES	- Développer l'esprit inventif des animateurs - Sensibiliser les enfants sur les techniques d'animations d'avant
AMIS À L'AUTRE BOUT DU MONDE	- Favoriser l'entraide et le partage - Développer une communication et une sensibilisation de ce sujet - Développer des partenariats avec différentes associations
JE CRÉE MON JEU DE SOCIÉTÉ	- Développer l'imaginaire de l'enfant - Favoriser l'esprit d'innovation des enfants à travers la conception d'un jeu de société - Développer l'esprit d'équipe et de concertation de groupe
LE SPORT ET LE HANDICAP	- Développer la connaissance des enfants sur comment se pratique le sport à travers le handicap - Encourager la coopération entre les enfants par des sports d'équipe et des jeux collectifs

Nous avons fait également le choix de ne pas choisir un thème Halloween pour sortir de la zone de confort tout en proposant une journée a thème pour permettre aux enfant de fêter cette journée

Nous avons aussi fait le choix d'établir des objectifs pour les animateurs en fonction des différents thèmes qu'ils choisiront

THÈMES PETIT	OBJECTIFS ANIMATEURS
MON ESPACE DANS LE CENTRE	- Initier les enfants à différentes techniques de décoration (collage, dessin, peinture, découpage, etc.) - Proposer des activités où chaque enfant contribue à une œuvre commune, renforçant l'esprit d'équipe et la collaboration - Organiser des ateliers progressifs (brainstorming d'idées, création d'éléments décoratifs, installation dans la salle) pour maintenir une bonne dynamique de groupe
MON SUPER HÉROS	- Stimuler l'imagination des enfants en les encourageant à créer leur propre vision des super-héros à travers des activités manuelles. - Créer un environnement visuel immersif qui plonge les enfants dans un univers de super-héros - Créer une histoire entière sur les super héros créer par les enfants
LES TRÉSORS PERDUS	- Valoriser les réussites individuelles et collectives pour renforcer l'estime de soi des enfants. - Créer une mise en scène immersive (carte au trésor, boussoles factices, déguisements) et raconter une histoire captivante autour de la chasse aux trésors, en faisant appel aux sens de l'aventure des enfants. - Favoriser l'entraide des enfantsStimuler la réflexion des enfants en leur proposant des défis adaptés à leur âge qui nécessitent l'observation, l'analyse et la prise de décision.
THÈMES MOYEN	
A LA DÉCOUVERTE DU MONDE	- Présenter plusieurs pays et leurs particularités culturelles (coutumes, vêtements traditionnels, nourriture, fêtes, etc.) à travers des jeux, des contes ou des ateliers artistiques (dessin, coloriage de drapeaux, etc.). - Permettre aux enfants d'apprendre de manière ludique sur les cultures du monde

VOYAGE DANS LE TEMPS	- Offrir aux enfants une expérience immersive et divertissante en mélangeant apprentissage et plaisir. - Sensibiliser les enfants aux évolutions culturelles et sociales à travers le temps, et leur montrer que chaque époque a ses spécificités et ses inventions. - Montrer aux enfants comment les techniques d'animation et de communication ont évolué à travers le temps, de la tradition orale aux spectacles visuels, en passant par les jeux de société anciens.
L'ART DANS TOUTES CES FORMES	- Sensibiliser les enfants à la diversité des formes artistiques (arts plastiques, arts visuels, arts de la scène, musique, etc.). d'art - Initier les enfants à l'appréciation de l'art sous toutes ses formes, en les exposant à différentes œuvres d'art et en leur faisant découvrir des artistes variés. - Offrir aux enfants une expérience ludique et joyeuse, en associant l'art à un moment de plaisir et d'expérimentation.
THÈMES GRAND	
RETOUR AUX SOURCES	- Encourager les jeunes à utiliser leur créativité en exploitant les matériaux naturels à leur disposition - Renforcer la cohésion de groupe en mettant en avant des activités collectives liées au thème du retour aux sources
AMIS À L'AUTRE BOUT DU MONDE	- Apprendre aux jeunes à travailler ensemble pour planifier et organiser des événements caritatifs. - Montrer que la solidarité commence aussi à l'échelle locale et que des actions en faveur des autres peuvent avoir un impact global. - Faire découvrir aux jeunes la richesse de la diversité culturelle mondiale, et leur enseigner le respect et la tolérance envers les différences.
JE CRÉE MON JEU DE SOCIÉTÉ	- Encourager les jeunes à réfléchir de manière critique sur leur travail et à évaluer l'efficacité et le plaisir de leur jeu. - Favoriser une attitude de révision et d'amélioration continue en apprenant à analyser et à perfectionner leur jeu après chaque test. - Enseigner aux jeunes à rédiger des règles de jeu compréhensibles et équilibrées, afin que leur jeu soit jouable et amusant.
LE SPORT ET LE HANDICAP	- Informer les jeunes sur les défis spécifiques auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap dans la pratique du sport. - Apprendre aux jeunes à adapter les sports traditionnels pour les rendre accessibles à des personnes avec divers types de handicap.

3.2 Journée type

Dans le cadre d'une journée d'un enfant dans un ACM, une journée type s'impose pour respecter le rythme et la courbe d'intensité de l'enfant tout au long de celle-ci. Les temps sont souvent saccadés et varient entre le temps d'accueil, les temps d'activités, les temps calmes, les temps libres, les temps de repas et de goûter.

7h15	Arrivée des animateurs et de la direction	Les animateurs doivent arriver avant les enfants pour préparer la salle et les ateliers. La direction doit également arriver avant pour préparer l'accueil.
7h30 - 9h00	Accueil Des enfants	Les enfants arrivent petit à petit et sont accueillis par le directeur. Les familles peuvent donner des informations et inversement. Les enfants vont dans leur salle ou se trouveront les animateurs et des ateliers à leurs dispositions pour leur permettre de commencer paisiblement la journée.
9h15 - 11h45	Activités	Chaque animateur prépare une activité différente pour répondre au plus possible aux envies des enfants. Il est possible qu'une partie ou tout le centre parte en sortie. Les animateurs se suivent tout le long de ce temps des objectifs à atteindre et doivent respecter la courbe d'intensité des enfants. L'enfant peut également aller aux sanitaires si besoin.
11h45-12h00	Temps calme	Dans ce temps-là, les animateurs proposent des activités calmes pour faire redescendre l'intensité des enfants et peuvent aussi se réunir avec les enfants pour faire un retour de la journée.
12h00-13h00	Repas	Les animateurs et les enfants mangent à la cantine sous forme de self. Pendant ce temps-là, les animateurs doivent avoir un temps d'échange avec les enfants pour tisser un relationnel en discutant de problématiques en faisant des blagues ou juste raconter des banalités. Les animateurs doivent également après avoir rangés leurs plateaux, prendre le goûter.

13h00-14h00	Temps calme	Les activités calmes sont a disposition des enfants. Les animateurs sont présent auprès des enfants pendant ce temps de digestion et se doivent de les garder au calme. La direction doit pendant ce temps préparer l'accueil pour d'éventuels départ Les animateurs vont en pause un par un.
14h00 - 16h00	Activités	Les animateurs proposent des activités variés. Il est possible qu'une partie ou tout le groupe parte en sortie. Les animateurs se fixent des objectifs a atteindre pour s'améliorer et ainsi contribuer au bien être de l'enfant. Les enfants peuvent aussi aller aux sanitaires si besoin
16h00 - 16h30	Goûter	Les enfants prennent pendant ce temps la un goûter équilibrés avec les animateurs. Ce temps la est aussi un temps d'échanges entre enfants et animateurs ou chacune fait un retour de la journée
16h30 - 18h00	Accueil	Les membres de la direction s'occupent de recevoir les parents pour leur faire un retour de la journée et de leur donner des informations si nécessaire. Au moment ou un enfant part, un animateur doit le raccompagner a ses parents et ainsi leur faire un retour directement. Les autres animateurs mettent en place des ateliers et doit jouer avec les enfants pendant tout ce temps la. Quand tout les enfants sont partis, les animateurs doivent rangés la salle avant de partir.

3.3 Accueil, Sécurité

Dans le cadre d'un accueil de loisir nous sommes soumis a une réglementation qui peut être différente suivant le contexte sécuritaire et sanitaire de notre pays. Concernant l'accueil nous sommes sous vigilance vigipirate depuis le 15 janvier 2024, ce qui nous oblige a prendre des mesures pour assurer la sécurité des nos enfants accueillis tel qu'énoncé dans le « GUIDE À DESTINATION DES ORGANISATEURS, DES DIRECTEURS ET DES ANIMATEURS D'ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM) » que l'on peut trouvé sur le site du gouvernement.

Notre travail en tant que responsable d'ACM est donc dans un premier temps pendant les temps de réunion d'équipe pédagogique de former et sensibiliser notre équipe d'animation a des gestes réflexes tel que :

- Connaître la configuration de son lieu d'accueil: agencement des bâtiments, aménagement des espaces, cheminements et issues de secours
- Identifier ce qui pourrait être une vulnérabilité physique de l'établissement (portes ne fermant pas à clé, accès livraisons, espaces accessibles par la voie publique)
- Envisager des moyens d'action possibles pour évaluer la menace éventuelle (possibilité de garer un véhicule piégé ou présence de signes de radicalisation d'une personne à proximité voire en contact avec l'accueil...)
- Connaître son environnement extérieur (lieux de rassemblement ou de cultes, présence d'un service de l'État, moyens de transport, services de secours, voisinage)

Notre travail de direction va s'axer sur d'autres points primordial pour la sécurité de tous tels que :

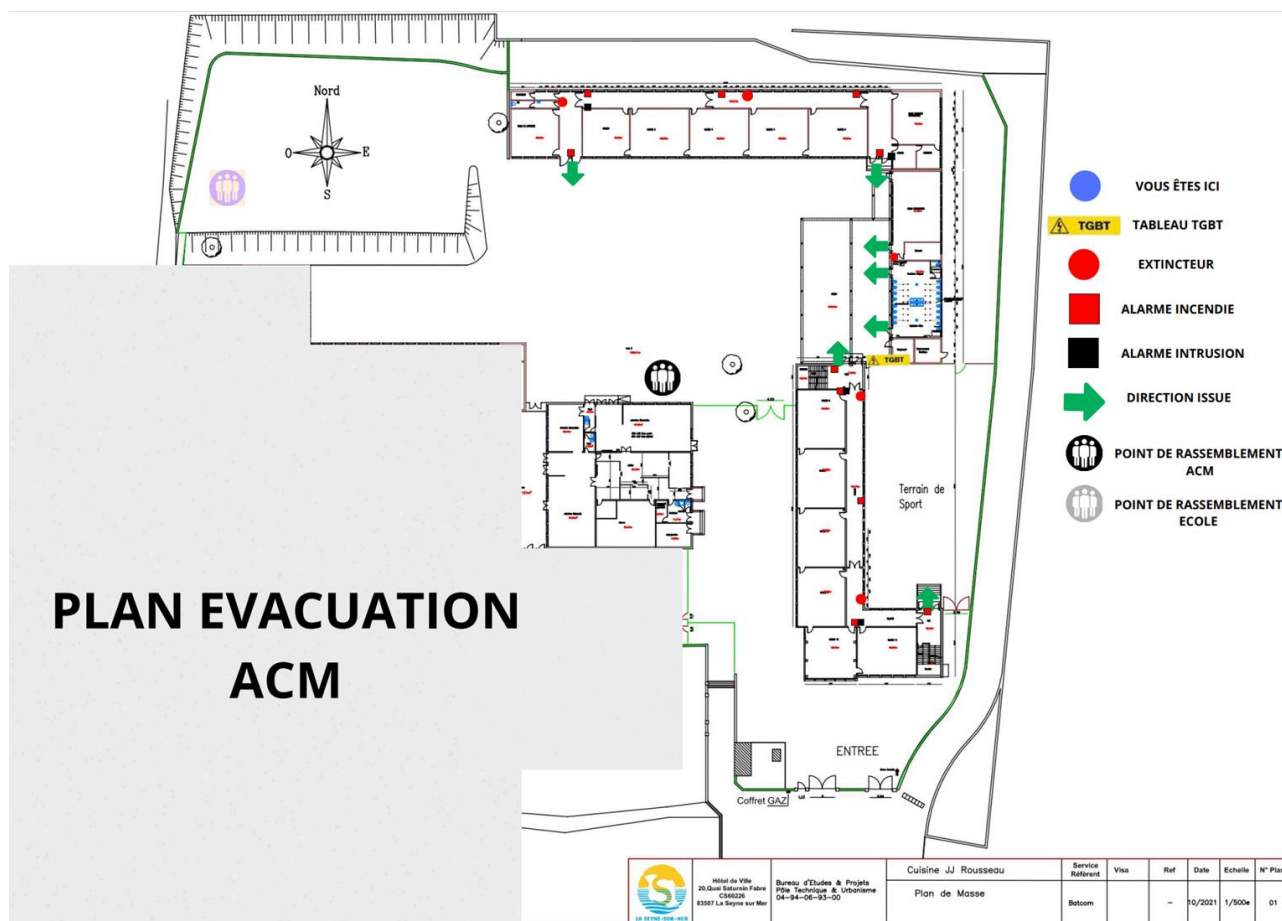
- Limiter les accès pour une meilleure surveillance sans réduire la capacité d'évacuation installer si possible un digicode (penser à changer les codes régulièrement), des badges ou un système de vidéo-protection
- Filtrer les entrées et sorties ; vérifier le fonctionnement des issues de secours
- Protéger l'accès extérieur contre toute attaque de voiture-bélier (plot, bac de fleur ou bloc de béton) identifier les lieux de mise à l'abri et où se cacher éventuellement (accès facile, bien localisé, proche des points d'eau et sanitaire, avec salles communicantes...)
- Identifier le mobilier utile pour se barricader et se protéger (tables, armoires...)
- Connaître les moyens d'alerte du site d'accueil, demander à les tester et les porter à la connaissance des animateurs
- Déterminer un signal d'alerte simple en cas d'intrusion et l'apprendre aux enfants de façon ludique réaliser des exercices progressifs et réguliers puis une mise en situation
- Prévoir la chaîne de signalement, savoir auprès de qui signaler les comportements inhabituels et afficher les numéros de téléphone d'urgence (15 / 17 / 18 / 112 / 114)

En amont de tout cela nous sommes aussi amené a effectuer différents tests pour pouvoir évaluer si toutes les conditions sont réunis pour une évacuation efficace en cas d'attaque

Pour les cas d'évacuation incendie, nous avons élaboré un plan d'évacuation que vous retrouverez en annexe qui nous permet d'avoir une évacuation des différents groupes suivant l'endroit où ils se situent ainsi que d'un point de rassemblement

la direction a plusieurs mission pour une évacuation a respecter a la lettre :

- Ils identifient le responsable de sécurité , en lien avec l'organisateur de l'accueil,
- ils se procurent auprès de l'exploitant : soit la copie du procès verbal de la commission de sécurité et prend connaissance : de l'exécution des contrôles périodiques ,de la levée des réserves émises par la commission de sécurité , soit la copie de l'arrêté municipal d'ouverture des locaux, ou l'attestation sur l'honneur
- ils s'assurent que le signal d'alarme est audible en tout endroit du bâtiment,
- Ils s'assurent d'avoir l'outil nécessaire au réarmement des boîtiers « bris de glace »
- ils organisent des exercices d'évacuation régulièrement : en accueil sans hébergement : organiser un exercice une fois avec l'équipe, et à nouveau si l'équipe se renouvelle Le déroulement de l'exercice doit être consigné par écrit dans le registre de sécurité ou sur papier libre (il sera joint par la suite au registre de sécurité)
- ils s'assurent que les consignes d'évacuation sont: soient connues de l'ensemble des utilisateurs du lieu, soient affichées dans tous les locaux et circulations (et modifiées si une partie des locaux est neutralisée, perturbant ainsi l'évacuation)
- ils veillent à ce que les couloirs ne soient pas encombrés et que les sorties de secours ne soient pas verrouillées en présence du public, fait enlever les objets suspendus près des sources de chaleur
- ils vérifient auprès du maire, en cas d'aménagements ou de travaux envisagés, que le niveau de sécurité antérieur n'est pas modifié
- ils veillent au bon état et au bon fonctionnement des portes coupe-feu (obligatoires pour les locaux à risque - cuisine, lingerie, réserve, régie, chaufferie -).
- ils s'assurent que les stationnements prévus pour les véhicules de secours sont en permanence dégagés. Si nécessaire, il saisit par écrit le maire, autorité de police, afin de faire dégager ces aires de stationnement, En cas d'alerte, il est indispensable, même si la situation ne présente plus ou pas de danger, d'appeler les sapeurs pompiers (18), sauf en cas de déclenchement intempestif de l'alarme



Étant situé dans une zone militaire avec Toulon et son port qui sont à proximité, nous sommes une zone susceptible de subir des attaques de types nucléaires nous devons donc être en mesure de pouvoir réagir en cas de véritable attaque.

Nous devons donc :

- Nous barricader dans une salle avec toutes les fenêtres fermées
- Si les enfants sont dehors, les faire rentrer au plus vite dans une salle
- Bloqué toutes ventilations et chauffages
- Resté au courant des actualités
- Ne pas resté près des vitres
- Ne pas bougé de l'abri sans l'accord des autorités

3.3 Présentation des prestataires / partenaires

Dans le cadre de l'organisation de divers vacances, nous sommes amenés a travailler avec différents prestataires ainsi que différents partenaires

Nous pouvons a travers notre budget annuel faire appel a différents prestataires comme par exemple le laser game outdoor, des associations ou alors même de réserver des activités payantes qui ne sont pas référencé dans notre tableau billetterie.

Si nous décidons de faire cette démarche, nous devons en amont vérifier la carte professionnelle du prestataire ainsi que sa carte d'identité pour ensuite pouvoir rajouter sur la TAM.

Nous travaillons aussi avec différents partenaires a l'année qui nous permettent d'assurer un lien continue :

- La restauration municipal qui a pour mission principal de confectionner et servir les repas aux enfants ainsi qu'a l'équipe pédagogique

- Les bâtiments communaux sur qui ont compte pour tout ce qui concerne les éventuels réparations

- Le service entretien qui s'assure de la propreté de tout les locaux du centre de loisir

- La régie des transport qui nous laisse a disposition divers bus a disposition des centres de loisirs et si disponibilité des minibus en plus de ce que la caisse a à disposition

3.5 Les transports

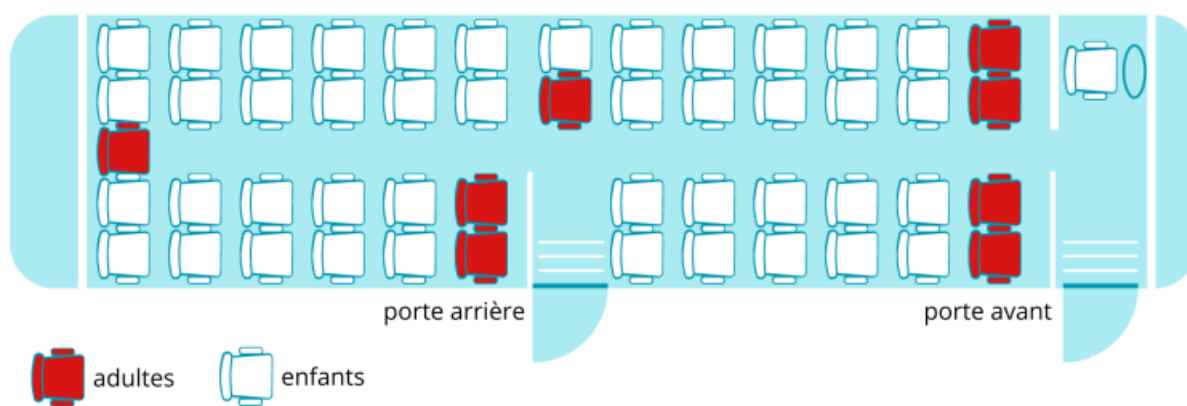
A chaque périodes de vacances, nous travaillons en étroite collaboration avec la régie des transport qui nous laisse a disposition divers bus :

- 1 bus 59 places
- 2 bus de 57 places
- 2 bus 45 places
- 2 bus 30 places

Un planning bus nous ai transmis par la coordinatrice des ACM Céline Bonnet avec nos bus mis a disposition pour l'ensemble de la période des vacances. Il est possible d'intervertir les bus avec d'autres directeurs de structures suivant les besoins de chacun.

Nous avons des places dans le bus attitrés aux adultes de manière stratégique et qui sont interdites aux enfants

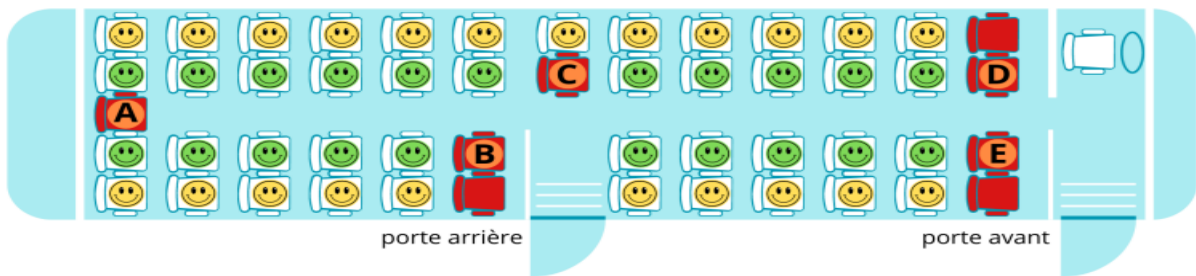
7. Placement



En cas d'incident qui nécessite une évacuation rapide et immédiate, la caisse des écoles a mis en place un plan d'évacuation du bus.

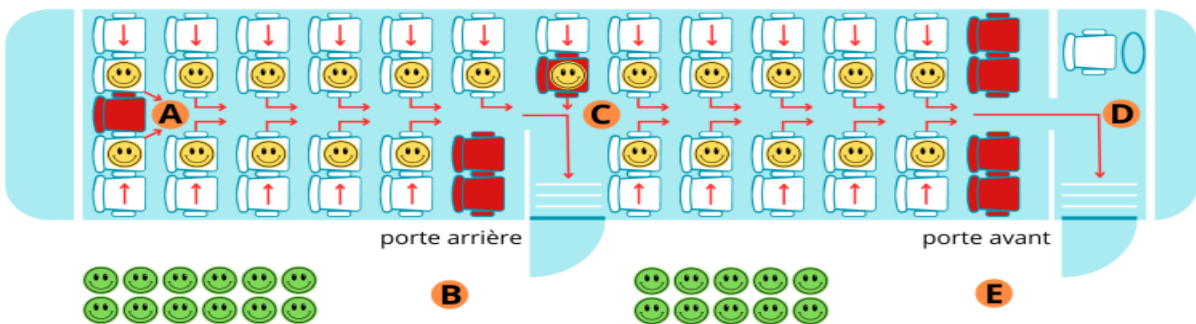
11. Plan d'évacuation

1



- x Le bus s'arrête et ouvre les portes.
- x **B** et **E** descendent du bus.
- x Les effets personnels restent dans le bus.
- x Les animateurs parlent fort et lentement.

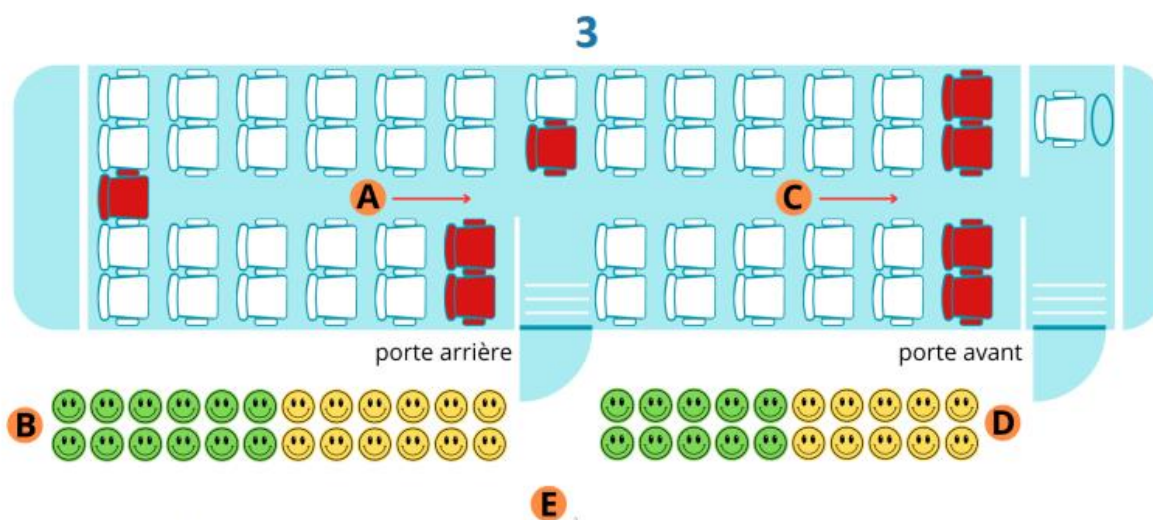
2



- x **A** dirige les enfants (coté allée) vers **C** qui les dirige vers la porte arrière.
- x **B** réceptionne les enfants, les compte et les aide à descendre du bus.
- x Au même moment **C** dirige les enfants vers **D** qui les dirige vers la porte avant.
- x **E** réceptionne les enfants, les compte et les aide à descendre du bus.

- x En même temps, les enfants ☺ (coté fenêtre) prennent la place des enfants coté allée ☺ et restent assis le temps que les enfants ☺ aient quittés le bus.
- x Une fois que les enfants ☺ ont pris place sur les sièges coté allée et dès que le dernier enfant ☺ a quitté le bus, les enfants ☺ peuvent commencer à évacuer de la même façon.

⚠ Les accompagnateurs maintiennent leur place durant toute cette phase de l'évacuation.



- x Tous les enfants sont à l'extérieur.
- x **D** descend du bus.
- x **B** et **D** se placent à chaque extrémité du bus, **E** recule afin d'avoir une vision d'ensemble.
- x **A** et **C** vérifient scrupuleusement tous les sièges et sortent les dernier.
- x Une fois tout le monde à l'extérieur **E** de part sa place stratégique dirige les enfants vers un lieu sécurisé.
- x Une fois les enfants mis en sécurité tout le monde attend les secours dans le calme.
- x Interdiction de remonter dans le bus sous aucun prétexte.

En cas d'effectif réduit lors d'une sortie, le groupe devra se regrouper en priorité vers l'avant du bus afin d'optimiser une éventuelle évacuation.



3.6 Les enfants en situation d'handicap

Nous sommes amenés à recevoir des enfants en situation d'handicap. Nous travaillons avec la coordinatrice inclusion handicap Jade Fornoni, coordinatrice santé handicap de la Caisse des Ecoles, qui s'occupe des projets d'accueil individualisé et les projets d'accueil personnalisé.

A chaque enfant porteur d'handicap qui nous rejoint, nous faisons le point avec Madame Fornoni des modalités d'accueil ainsi qu'une réflexion sur un potentiel recrutement d'un AAI pour épauler l'équipe pédagogique et pour être un vrai soutien pour l'enfant concerné.

Si l'handicap de l'enfant est physique, nous devons nous assurer que toutes les conditions d'accessibilité sont réunies pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles

4. ÉQUIPE ET BILANS

4.1 Présentation de l'équipe pédagogique

Pour ces vacances d'automne 2024, étant habilité à 72 enfants notre équipe se constitue de :

Nom / Prénom	Fonction
Serrano Hugo	DIRECTEUR STAGIAIRE
Savel Jean Patrice	DIRECTEUR ADJOINT
Bachelard Brice	ANIMATEUR
Siromolot Marie	ANIMATRICE NON DIPLOMÉE
Maquet Ambre	ANIMATRICE
Bouharrak Tom	ANIMATEUR STAGIAIRE
Bouharrak Elodie	ANIMATRICE STAGIAIRE
Lahmar Marwa	ANIMATRICE

Durant ces vacances, chaque groupe est composé de 2 animateurs étant donné que ceux-ci seront composés de 24 enfants

4.2 Les missions du directeur et du directeur adjoint

Le directeur a plusieurs devoirs qui l'incombent pour la sécurité de tous les enfants et au bon déroulement du rythme de l'ACM il doit répondre aux 5 critères du directeur qui sont :

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- Conduire un projet pédagogique en lien avec le projet éducatif
- Diriger le personnel
- Développer les partenariats
- Assurer la gestion de l'accueil

Il a autorité sur l'ensemble des personnels, coordonne l'équipe d'animation, s'assure que le travail des animateurs est également un temps de formation, et porte une attention particulière aux animateurs stagiaires. Il peut aussi être amené à recruter de nouveaux animateurs

Il est responsable de tous les locaux et de toutes les personnes travaillant dans le centre de loisir, il est aussi responsable de la tenue du tableau CAF et du suivi sanitaire des enfants.

A la fin du séjour, il élabore un bilan en lien et fait le point avec l'équipe d'animation pour voir si les critères ont été remplis

Le directeur adjoint a un rôle plus « pédagogique », il est amené à remplacer le directeur en cas d'absence. Son rôle est d'être l'intermédiaire entre l'équipe d'animateurs et le directeur

Il doit aider le directeur à la conception du projet pédagogique ainsi que la vérification de tous les documents importants que ce soit des documents enfants ou documents obligatoires du centre de loisir

Il doit être ce qu'on appelle un « livre ouvert » pour les animateurs en tant qu'aide pour la conception des activités, la transmission de savoirs. Il peut être amené à aller sur le terrain en cas d'absence d'animateur ou de sortie prévue

Ils doivent ensemble élaborer le planning général de sortie, les demandes de pique-nique, la demande billetterie, gérer les réservations de prestataires

Pour conclure les deux membres de la direction doivent être complémentaires pour pouvoir mener à bien les missions qui leur incombent. Une vraie exemplarité doit être de rigueur entre eux pour ne pas que cela se répercute dans l'équipe d'animateur

4.3 Les missions de l'animateur

Les animateurs sont au contact permanent avec les enfants et se doivent de tenir une éthique et une attitude irréprochable tout au long de la journée.

Pour cela ils doivent :

1. Monter un projet d'animation
2. Avoir un langage adapté
3. Construire une relation de confiance entre lui et les enfants sans distinctions
4. Respecter les enfants
5. Être à l'écoute
6. Être toujours en lien avec la direction
7. Avoir la capacité d'adaptation
8. Être disponible pour les parents pour diverses questions ou recommandations
9. Faire respecter les règles de vie
10. Être l'élément fort de la vie quotidienne
11. Savoir travailler en équipe
12. Être capable de proposer des activités variées
13. Faire part à la direction des problèmes divers
14. Être autonome dans la mener des activités

15. Savoir se remettre en question
16. Résoudre les conflits entre enfants
17. Concevoir un projet d'animation
18. Être à l'écoute des enfants
19. Noter les blessures sur le registre d'infirmier
20. Veiller à l'intégration de tous les enfants
21. Remplir des fiches d'activités
22. Doit savoir se maîtriser et connaître ses limites
23. Éveiller la curiosité des enfants

Ne pas oublier que l'animateur est la personne que voit le plus l'enfant durant ces vacances il se doit donc une exemplarité et un exemple pour ceux-ci

Les animateurs sont reçus en entretien à la fin du séjour pour faire un bilan des compétences via une évaluation. Si celle-ci est bonne, l'évaluation est envoyée à la caisse des écoles, dans le cas contraire, un rapport doit être fait à la hiérarchie

4.4 Rôles de l'AAI

Comme évoqué un peu plus haut, l'AAI vient renforcer l'équipe quand un enfant porteur de handicap ou possédant la notification MDPH arrive au centre. Celui-ci a un rôle crucial pour le bien

être de l'enfant en question car il va assurer le suivi et l'intégration de celui ci au sein de centre de loisir.

L'AAI peut être un animateur mais doit répondre a certains critères qui permettent de s'assurer que celui ci sera pleinement apte a assurer ces fonctions bien spécifiques. Un suivi est fait avec le binôme de direction pour s'assurer que tout ce passe bien pour l'enfant et que personnes ne soit mis devant des difficultés. Des objectifs sont définis en amont ainsi qu'une fiche de suivi.

L'AAI ne rentre pas dans le taux d'encadrement car celui ci a vraiment la tache de se focaliser sur l'enfant dont il a la responsabilité.

4.5 Bilan de séjour

A la fin de chaque séjour, un bilan est fait sur les objectifs initiaux donnés aux animateurs. Nous demandons aux animateur de s'auto évaluer et de nous faire un pourcentage de reussite de l'objectif. Nous aurons fait en amont un pourcentage d'attente pour que nous puissions comparer a la fin ceux ci.

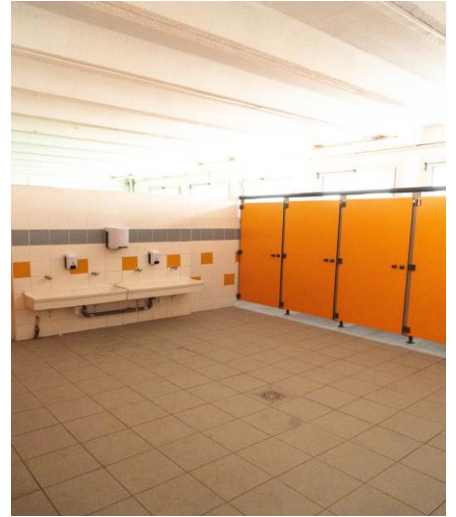
Si les pourcentages coordonnent, cela veut dire que l'objectif a été rempli. Si l'inverse arrive, une réflexion a lieu pendant l'entretien de l'animateur pour voir pourquoi le pourcentage n'a pas été atteint et surtout réfléchir aux axes d'améliorations pour l'avenir.

Le binôme de direction fait aussi un bilan de son projet pédagogique en fonction des pourcentages donnés par les animateurs et conclut si les objectifs du projet ont été atteints ou non.

5. Annexes

5.1 les locaux





5.1 Evaluation



SYNTHÈSE D'ÉVALUATION G.R.H. – CAISSE DES ÉCOLES

République Française
CAISSE DES ÉCOLES

Ville de La Seyne-sur-Mer

NOM : **PRÉNOM :**

PÉRIODE : **DATES TRAVAILLÉES :**

SITE :

POSTE OCCUPÉ :

Adéquation entre la posture professionnelle et le poste occupé :

☐ ACQUIS ☐ EN COURS D'ACQUISITION ☐ NON ACQUIS ☐ NON ÉVALUABLE

Adéquation entre la posture pédagogique et le poste occupé :

☐ ACQUIS ☐ EN COURS D'ACQUISITION ☐ NON ACQUIS ☐ NON ÉVALUABLE

Capacité à garantir la sécurité du public :

☐ ACQUIS ☐ EN COURS D'ACQUISITION ☐ NON ACQUIS ☐ NON ÉVALUABLE

Êtes vous favorable à poursuivre votre collaboration avec l'agent pour un prochain contrat ?

☐ OUI

☐ NON (à justifier)

OBSERVATIONS DU DIRECTEUR :

OBSERVATIONS DE L'AGENT :

Évaluation effectuée par : NOM ET PRÉNOM DU DIRECTEUR

Signature du directeur de l'ACM :

Signature de l'agent :
(Précédée de la mention « pris connaissance »)

À La Seyne-sur-Mer, le

Fait à la demande de la GRH secteur contractuels à l'occasion de la fin de période.

NB : En cas de désaccord, un courrier explicatif devra être adressé au pôle administratif.

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Madame le Président de la Caisse des Ecoles
Espace Docteur Raybaud - 1, rue Ernest Renan - 83500 La Seyne-sur-Mer

GRILLE D'ÉVALUATION ANIMATION

COORDINATION – CAISSE DES ÉCOLES

ACM					
PÉRIODE ÉVALUÉE					
NOM DE L'AGENT					
NOM ET FONCTION DE LA PERSONNE QUI ÉVALUE					

		ACQUIS	EN COURS D'ACQUISITION	NON ACQUIS	NON ÉVALUABLE
POSTURE PROFESSIONNELLE					
A un langage et un comportement adaptés :	- à l'enfant	☐	☐	☐	☐
	- à l'animateur	☐	☐	☐	☐
	- à l'équipe de direction	☐	☐	☐	☐
	- aux familles	☐	☐	☐	☐
A une tenue vestimentaire adaptée à l'animation		☐	☐	☐	☐
Est assidu		☐	☐	☐	☐
Est ponctuel		☐	☐	☐	☐
Sait travailler en autonomie		☐	☐	☐	☐
Sait travailler en équipe		☐	☐	☐	☐
Sait prendre des initiatives		☐	☐	☐	☐
Anime tous les temps de la journée		☐	☐	☐	☐
Sait communiquer au sein de l'équipe		☐	☐	☐	☐
Sait récolter et transmettre les informations auprès des familles		☐	☐	☐	☐
Sait traiter les informations et/ou les transmettre au bon interlocuteur		☐	☐	☐	☐
A le sens des responsabilités		☐	☐	☐	☐
Sait s'adapter (Interlocuteurs, enfants, situations...)		☐	☐	☐	☐
Respecte son environnement de travail (Structure, matériel...)		☐	☐	☐	☐
Connaît et applique son devoir de discrétion et son droit de réserve		☐	☐	☐	☐
POSTURE PÉDAGOGIQUE					
Est présent et participe activement aux réunions		☐	☐	☐	☐
Participe activement à la rédaction du projet pédagogique		☐	☐	☐	☐
Connaît les caractéristiques, besoins et le rythme du public accueilli		☐	☐	☐	☐
Maîtrise la rédaction du projet d'animation et sait formuler des objectifs opérationnels en cohérence avec le projet pédagogique et les caractéristiques du public accueilli		☐	☐	☐	☐
Définit ses activités en fonction des objectifs opérationnels		☐	☐	☐	☐
Sait réajuster son projet et ses actions en cas de besoin ou d'imprévu		☐	☐	☐	☐
Aménage des locaux conviviaux et fonctionnels adaptés aux publics		☐	☐	☐	☐
Sensibilise les enfants au projet		☐	☐	☐	☐
Anticipe, prépare et organise sa séance d'animation (de la mise en place au rangement)		☐	☐	☐	☐
Gère et accompagne son groupe pendant les séances		☐	☐	☐	☐
Gère l'imprévu et s'adapte au changement de situation durant son temps d'animation		☐	☐	☐	☐
En cas d'incident, adapte la sanction par rapport à sa gravité et l'âge de l'enfant		☐	☐	☐	☐
Gère et accompagne son groupe durant les temps de la vie quotidienne		☐	☐	☐	☐
Participe activement et prends des initiatives pertinentes sur tous les temps de la vie quotidienne (temps d'accueil / temps du repas / temps calme...)		☐	☐	☐	☐
Évalue son projet d'animation		☐	☐	☐	☐
SÉCURITÉ ET RÉGLEMENTATION					
Connaît et applique les règles de sécurité tout au long de la journée		☐	☐	☐	☐
Connaît et applique la réglementation		☐	☐	☐	☐
Garantit la sécurité, physique affective et morale de l'enfant		☐	☐	☐	☐
Sécurise les lieux d'accueil et d'activité		☐	☐	☐	☐
Adopte les règles de sécurité lors des déplacements :	- À pied	☐	☐	☐	☐
	- En mini bus	☐	☐	☐	☐
	- En bus	☐	☐	☐	☐

5.2 Evaluation projet pedagogique

[illegible]

COMMENTAIRES :

5.3 fiche de poste AAI

ETRE ANIMATEUR EN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE <u>CELA VEUT DIRE :</u>

- Vous avez été recruté afin de renforcer l'équipe d'animation dans le but d'accueillir au mieux l'enfant porteur de handicap :

A ce titre :

Vous êtes le référent de l'enfant concerné .

Il convient donc de bien se faire identifier par les animateurs du groupe comme le référent de l'enfant. (pas de parasitages)

Il convient de bien se faire identifier par les autres enfants du groupe comme le référent de l'enfant.

Le poste n'est pas interchangeable durant la présence de l'enfant (à l'exception de votre temps de pause) .

Durant votre temps de pause, un membre de la direction devra soit vous remplacer, soit il devra désigner un animateur pour le faire.

En cas d'absence de l'enfant, vous serez amené à rebasculer en poste d'animateur.

Comme pour tous les enfants du centre, des objectifs éducatifs et opérationnels doivent être mis en place.

- Vous avez été recruté afin d'intégrer l'enfant porteur de handicap en appliquant le **Projet d'Accueil Personnalisé mis en place en amont.**

A ce titre :

Vous devez établir un planning d'activités en tenant compte des besoins de l'enfant et des points de vigilance notés dans le Projet d'Accueil Personnalisé.

Ce planning devra soit reprendre le planning établi pour le groupe et les modifications ou aménagements apportés devront y être notifiés, soit c'est un planning spécifique à l'enfant quand le degré d'autonomie et ou les points de vigilance ne permettent pas à l'enfant de suivre le planning « normal ».

- Vous avez été recruté afin de vous adapter à la pathologie de l'enfant pour répondre au mieux à ses besoins (et pas l'inverse !) dans le cadre du projet pédagogique du centre.

A ce titre :

Membre de l'équipe d'animation à part entière et sous la responsabilité directe du responsable de la structure, votre base de travail est le Projet d'Accueil Personnalisé qui a été établi en amont avec la famille (et) les professionnels en charge de l'enfant. Il vous appartient, en concertation et collaboration avec l'équipe de direction et l'équipe d'animation d'utiliser (si déjà mis en place) ou créer les outils adaptés.

Comme tout meneur de projet, vous devez établir un bilan à la fin du séjour, (via le document type) , en concertation avec l'équipe de direction. Une partie (section H) a été laissée libre afin que vous puissiez recueillir l'avis de l'enfant.

ETRE ANIMATEUR EN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE <u>CE N'EST PAS :</u>

- un animateur de plus dans l'équipe qui palliera les différents dysfonctionnements qui peuvent intervenir dans le centre (absences, animateurs défaillants ...)
 - un emploi refuge
- un baby sitter pour l'enfant concerné

5.4 tableaux objectifs AAI

OBJECTIFS	MOYENS MIS EN	DÉROULEMENT DE	CRITÈRES D
-----------	---------------	----------------	------------

OPÉRATIONNELS	PLACE ACTIVITÉS PROPOSÉES	LA SÉANCE ET ADAPTATIONS	EVALUATIONS
Être capable de participer à une activité manuelle	- l'animateur proposera une activité manuelle en fonction des centres d'intérêt de l'enfant	-l'enfant choisira son dessin à colorier -l'animateur donnera la consigne de colorier que les yeux dans un premier temps -l'animateur aura également un dessin à colorier pour montrer l'exemple et donner envie à l'enfant	-l'enfant sera capable de colorier les yeux de la princesse -lorsque l'enfant sera en réussite, il coloriera les yeux et la bouche de la princesse
Être capable de ranger le matériel	- l'animateur travaillera dans un premier temps sur la consigne « range » - l'animateur rangera toute la boîte de légo et laissera le dernier à ranger à l'enfant	- l'animateur proposera à l'enfant de ranger 1 légo dans une boîte en répétant la consigne « range » et le valorisera lorsqu'il sera en réussite - cet exercice sera proposer 3X dans une journée	- l'enfant sera capable de ranger 1 légo sans guidance physique de l'adulte -quand l'enfant sera en réussite, l'animateur demandera de ranger 2 légos.
Être capable de rester assis à sa place le temps du repas	-l'animateur proposera les consignes avant l'entrée dans le réfectoire -l'animateur donnera un repère visuel à l'enfant pour qu'il reconnaisse sa place : sa photo collé sur sa chaise	-l'animateur montrera à l'enfant que cette place là c'est la sienne et le rappellera à l'enfant quand si celui ci se lève - l'animateur mettra en place un timeur visuel pour montrer à l'enfant le temps qu'il devra rester assis - l'animateur le valorisera tout le long du repas des lors qu'il est assis	- l'enfant devra rester assis à sa place le temps de l'entrée. Puis entrée + plat Puis entrée + plat + dessert

5.5 projet d'animation

GROUPE :	PÉRIODE : toussaint 2024
THÈME :	

OBJECTIFS GÉNÉRAUX – OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

THÈMES PETIT	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
MON ESPACE DANS LE CENTRE	- Développer l'ingéniosité des enfants - Développer l'esprit critique des enfants - Favoriser le côté artistique de l'enfant
MON SUPER HÉROS	- Développer l'imaginaire de l'enfant - Développer l'esprit créatif des enfants
LES TRÉSORS PERDUS	- Développer l'esprit d'équipe des enfants - Favoriser la réflexion des enfants à travers des épreuves - Favoriser l'entre aide des enfants

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- 1.
- 2.
- 3.

PHASE DU PROJET

Phase 1	SENSIBILISATION
Phase 2	
Phase 3	

Phase 4	
----------------	--

SÉANCES/ ACTIVITÉS/ ACTIONS MISES EN PLACE

-DESCRIPTIF ACTIVITÉ :

-DESCRIPTIF ACTIVITÉ :

-DESCRIPTIF ACTIVITÉ :

-DESCRIPTIF ACTIVITÉ :

5.6 Organisation des déplacement de groupe a pied

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED

PIÉTONS ISOLÉS OU GROUPES MARCHANT EN FILE INDIENNE



Les piétons isolés ou groupes de piétons marchant en file indienne doivent circuler du côté gauche de la chaussée, face aux véhicules qu'il peuvent ainsi voir venir.

Je Suis Animateur.fr

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED

GROUPES DE PIÉTONS NE MARCHANT PAS EN FILE INDIENNE



Les groupes de piétons lorsqu'ils ne marchent pas en file indienne doivent circuler du côté droit de la chaussée (dans le même sens que les véhicules) et veiller à laisser libre au moins la moitié gauche de la route.

Je Suis Animateur.fr

5.7 Contenu de la trousse de secours

CONTENU D'UNE TROUSSE DE SECOURS

EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



MATÉRIEL



PAIRE DE CISEAUX
À BOUTS Ronds



PINCE BRUCELLE



ÉPINGLES À NOURRICE



COUVERTURE DE SURVIE

SUR AVIS MÉDICAL

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©



CRÈME CONTRE LES
PIQÛRES D'INSECTES



TUBE DE POMMADE
ANTI-ECCHYMOSE

CONSOMMABLES



COMPRESSES STÉRILES
À USAGE UNIQUE



BANDE ADHÉSIVE
TYPE SPARADRAP



BANDES DE GAZE
ÉLASTIQUES DE
DIVERSES TAILLES



PANSEMENTS DE
DIVERSES TAILLES



GANTS JETABLES À USAGE
UNIQUE SANS LATEX



SÉRUM PHYSIOLOGIQUE
EN UNIDOSE



ANTISEPTIQUE LIQUIDE
INCOLORE NON ALCOOLISÉ



GEL HYDROALCOOLIQUE
EN PETIT FORMAT



CRÈME SOLAIRE
À INDICE ÉLEVÉ

NOM DE L'ACTIVITÉ				
ÂGE	EFFECTIF	LIEU	DURÉE	
OBJECTIFS		MATÉRIEL NÉCESSAIRE / €		
SENSIBILISATION – AMÉNAGEMENT				
DÉROULEMENT				
CONCLUSION / RANGEMENT		ANIMATEUR(S) REQUIS		

